



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 31 janvier 2019
19 heures 00

GF/MG

N° 002374

Grands Projets -
Création d'un parking
relais intermodal
parking Georges
Santoni - Subvention
CRET et Contrat de
ruralité.

Affiché le :

Le jeudi 31 janvier 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 janvier 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

La ville d'Apt souhaite créer un parking relais intermodal, le parking Santoni permettra des aménagements au profit des piétons et cyclistes. Cet espace est mitoyen de l'eurovéloroute N°8 du Calavon.

Le parking relais « Santoni » situé au Nord-Ouest de la commune accueillera :

- une zone de covoiturage : un emplacement sera dédié au covoiturage avec une signalétique spécifique. Un plan global des sites de covoiturage sera, à terme, mis à disposition du public.
- Un parking vélo et une borne électrique en lien avec le plan vélo que la ville va mettre en place. Les touristes (ou les habitants des alentours) pourront déposer leur vélo sur cet espace et se rendre ensuite à pied au centre-ville.
- Création d'une aire de pique-nique avec un aménagement de containers enterrés favorisant le tri des déchets. Cet aménagement de tri sera autant utile pour les habitants que pour les cyclistes voulant faire une pause (accès véloroute).

Actuellement, cette parcelle engravillonnée sert de parking officieux sans pour autant bénéficier d'un aménagement structurant. Elle borde la piste cyclable, qualifiée en cet endroit de zone de rencontre, sans toutefois que la circulation y soit organisée de manière efficiente.

Le projet visera à optimiser l'espace en offrant aux usagers une aire de covoiturage conséquent accessible à pied ou en vélo. Une aire de pique-nique et d'attente sera aménagée. L'ensemble sera agrémenté d'un espace vert conçu sur la base d'une végétalisation respectueuse des contraintes locales (faible besoin en eau, essences régionales...)

À ce titre, Madame le maire propose de solliciter l'État dans le cadre du dispositif Contrat de ruralité à hauteur de 75 000 € sur une base finançable de 128 000 € HT et le Conseil régional SUD dans le cadre du CRET à hauteur de 36 000 €.

DÉPENSES		RECETTES		
Travaux d'aménagement Phase 1	90 000,00 €	ÉTAT (contrat de ruralité)	64 000,00 €	50%
Travaux d'aménagement phase 2	38 000,00 €	RÉGION SUD (CRET)	36 000,00 €	28%
		Ville d'Apt	28 000,00 €	22%
Total HT	128 000,00 €		128 000,00 €	
Total TTC	153 600,00 €		153 600,00 €	

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Sollicite une subvention à hauteur de 64 000 € auprès de l'État dans le cadre du Contrat de ruralité pour le projet de création d'un parking relais intermodal Georges Santoni.

Sollicite une subvention à hauteur de 36 000 € auprès de la Région SUD dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial pour le projet de création d'un parking relais intermodal Georges Santoni.

Approuve le plan de financements du projet présenté ci-dessus,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019,

Autorise Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI